

VIVRE ENSEMBLE A RIEULAY

N° 478



LE MOT DU MAIRE



Chères Rieulaysiennes, Chers Rieulaysiens,

Le monde entier est actuellement touché par une crise sanitaire sans précédent en raison de la propagation du Coronavirus Covid-19. Notre commune, à l'instar de l'ensemble des communes françaises, vit au rythme des consignes sanitaires en vigueur.

Dans ce contexte, la Municipalité a souhaité vous informer par le biais de ce bulletin d'informations exceptionnel.

Pour cela, permettez-moi, au nom de l'ensemble des élus, de vous féliciter pour vos efforts, votre civisme et votre respect des mesures dictées par les autorités compétentes.

En souhaitant que d'ici quelques jours nous aurons de bonnes nouvelles concernant le déconfinement.

Ainsi donc, il revient au Maire de décider de la réouverture ou non des écoles, de donner les moyens d'une garantie sanitaire dans les établissements. Face à la complexité de respecter le protocole sanitaire imposé par les services de l'Etat, l'école et le service de restauration scolaire resteront pour le moment fermés.

Cordialement, votre Maire, Marc DELECLUSE.



La vie dans notre village pendant le confinement depuis le 17 mars 2020

LES SERVICES MUNICIPAUX

L'accueil téléphonique a été assuré sans restriction d'horaire. Une visite du village a été effectuée tous les matins par notre agent de sécurité, pour signaler les indécrottes qui sont constituées principalement de dépôts sauvages de débris.

Le service comptabilité est resté en activité en temps partiel, le règlement des factures fournisseurs ne pouvant pas être différé.

Les services Etat civil et urbanisme ont assuré le traitement des demandes une fois par semaine, aucun dossier n'est resté en attente.

Le service technique a tenu une astreinte à compter du 15 mars pour le courrier et diverses autres interventions. Le service a repris à 100% depuis le 17 avril, il assure le nettoyage du village, et en particulier le désherbage des trottoirs et des massifs.

Les tontes sont assurées par l'entreprise DELWARDE.

Le service nettoyage et entretien des bâtiments a également repris le 17 avril pour le nettoyage de l'école et de la salle de restauration scolaire.

LES ELUS SONT RESTES VIGILANTS AUX EVENEMENTS

Le Maire, les adjoints et les délégués se sont inquiétés de la santé et du moral de nos aînés, par un contact téléphonique hebdomadaire à leur domicile. Ces appels ont concerné les personnes de 70 ans et plus.

Un service de livraison de courses alimentaires leur a été proposé, une élue et un bénévole se sont investis dans cette tâche.

UN MASQUE PAR HABITANT

L'opération « Un masque par habitant » lancée sous l'égide de la Communauté de communes du Cœur d'Ostrevent nous permet aujourd'hui de vous fournir ce masque. Notre village a participé à cette initiative.

La confection de ces masques a été possible grâce à la fourniture de tissu et d'élastiques, venant d'achat de la communauté de communes, et aussi grâce aux dons de la part de généreux villageois, particuliers ou commerçants.

L'assemblage de ces masques a été réalisé par 21 couturières bénévoles de RIEULAY. Plus de 1200 masques sont à votre disposition.

Au nom du conseil municipal et permettez-moi de le faire en votre nom, je remercie du fond du cœur les donateurs, les couturières qui ont participé à cette opération de solidarité.

Ps : Ces masques de protection sont lavables à 60 degrés.

En cas de soucis d'approvisionnement ou technique, appeler la référente du village pour cette action MME LOOCK Marie France 03 27 89 83 03

ECOLE - JEUNESSE

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, l'Etat préconise d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020, et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, nous constatons que malgré le protocole très étudié ces derniers jours, nous ne sommes pas en mesure de respecter les prescriptions sanitaires édictées récemment par les services de l'Etat, tant dans les locaux scolaires qu'en restauration scolaire. En conséquence, j'ai pris un arrêté municipal qui suspend la réouverture de l'école et des services périscolaires dans l'attente du rapport du Comité scientifique attendu le 23 mai.

Je suis certain que vous comprenez cette décision, la protection de vos enfants et du personnel encadrant sont la priorité de vos élus.

LES PROCHAINES SEMAINES

Dans les meilleures conditions, la mairie reprendra ses services normalement. Pour les déclarations d'impôts, une aide sera possible comme l'année dernière, sur rendez-vous.

Renseignements en mairie.

LES ANIMATIONS - ASSOCIATIONS

Les circonstances actuelles ont anéanti tout espoir de les réaliser. Malheureusement, la brocante des anciens à la pentecôte en juin, les Vieux Carbus en mai, et la Fête. Républicaine du 13 juillet n'auront pas lieu.

POUR NOUS DISTRAIRE UN PEU

§ *un moment d'histoire locale* §

Le « Marais des Onze Villes »

On ne peut parler du Marais des Onze Villes sans évoquer le Prieuré de Beurepaire à Somain (précisément au bord de la Cité de de Sessevalle, côté Nord).

Cette partie de notre patrimoine naturel commence au pied de la petite abbaye et s'étend jusqu'au minuscule hameau – 3 habitations – près de la chapelle Notre Dame du Marais du Bon Secours que j'ai choisie en illustration, non loin du rond-point de Wandignies Marchiennes Rieulay Somain. C'est encore le territoire de notre village, pratiquement à l'entrée de la ville de Marchiennes...

Dans un passé lointain, tout ceci appartenait à l'importante Abbaye de l'ordre des Bénédictins de Marchiennes, depuis le 8ème siècle.

Intervient en 839 le mariage d'une princesse franque, Gisèle, et son père fils de Charlemagne, lui donne en dot pour cette occasion, quelques fiefs royaux dont ceux de Somain et autres. Gisèle, très pieuse, fonde une Abbaye sur celui de Cysoing complétée de grands biens ; elle crée ensuite ici au Bois de Beurepaire une chapelle et un petit monastère de religieuses, le tout revenant à son fils Allard, qui les légua au grand monastère de Cysoing à sa mort : donc chapelle et couvent de Somain seront dorénavant une dépendance de la Grande Abbaye de Cysoing sous le nom de Prieuré de Beurepaire.

Nous sommes dans les années 870 – 900, et on vient d'achever ce Prieuré ... juste devant le Marais du Hainaut, c'est son premier nom.

Ce Marais du Hainaut est constitué de marécages profonds et insalubres, surtout ici avant d'arriver à la Traitoire. Malgré cela, en 883 les Vikings s'y sont aventurés sur leurs drakkars, en route pour aller piller l'Abbaye de Marchiennes et les suivantes le long de la Scarpe...Par la suite, les moines (de Marchiennes) s'accordent avec la châtelainie de Bouchain pour louer en pâturage, des parcelles de ce marais, à onze villages ou seigneuries de l'Ostrevent dont Bouchain est la capitale. Ceci vers 1 250 : à l'époque on vient tout juste de construire le château-fort de Rieulay, et il n'y a qu'une ou deux dizaines d'habitants dans ce fief de Pierre de Douay.

Les religieux font creuser de nombreux fossés et ruisseaux à cet endroit, pour drainer une partie des marécages et en faire des pâturages.

Quelles sont les fameuses Onze Villes ?

Aniche Auberchicourt Azincourt Bouchain Bugnicourt Emerchicourt Fressin Marcq Mastaing Monchecourt Somain-Rieulay a trop peu d'existence pour figurer , trop peu d'âmes, et son fondateur PIERRE , pas encore de possessions ni de puissance : il « démarre »

On se demandera pourquoi les gens de ces villages vont venir ici faire pâturer leurs moutons – surtout-, leurs chèvres (les maguettes) ,quelques vaches ou mulets ?

C'est quand même la nuit des Temps pour nous, et aujourd'hui on a peine à imaginer qu'il n'y avait pas de près ni de champs sur le vaste territoire de l'Ostrevent : que des bois et des terres incultes (les riez)... Il fallait donc défricher pour pouvoir créer des endroits à pâturer ou à cultiver : cela n'existait pas encore ou alors tout petitement, or la population s'accroît et on a besoin de cultures, et il faut des céréales, de la place à faire pour cela ; Quand le Marais, « apprivoisé » débarrassé des roseaux, des joncs, des taillis, il ne tarde pas à recevoir ses occupants à louage ...

C'était vers mi-avril un genre de transhumance, jusqu'à l'arrivée de l'automne ; les petits bergers, les vacher, arrivaient au Marais des Onze Villes.

A LA FIN DU MOYEN-AGE : En 1 475, notre Sire était Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

Il obtient de l'Abbaye de Marchiennes, pour son vassal notre châtelain Jean 1er de Lannoy,

Trouve-t-il que le clergé a trop de terres ? OU veut-il assurer des biens au seigneur de Rieulay, dont la propriété était limitée ? Donc, par sa volonté, Charles le Téméraire obtient (c'est un jugement du Parlement de Malines du 14 avril 1 475), il obtient 20 bonniers, environ 27 HECTARES, de terres marécageuses du Marais A **CONVERTIR EN PRES**.

C'est alors la première avancée de notre village dans le Marais du Hainaut !!

- l'équivalent d'une trentaine de terrains de foot

Au siècle suivant, en 1 560, Anne de Lallaing châtelaine de Rieulay par son mariage avec Nicolas de Lannoy, 15ème seigneur de notre village, hérite de son jeune frère mort à Madrid, des villages de FRESSIN , MONCHECOURT, AUBERCHICOURT, dont elle devient Dame , et également des parcelles dans le marais qui vont avec ; et cela agrandit la seigneurie de Rieulay jusqu'à la Révolution .

Les bornes : entre 1 300 et 1 500, les moines ont fait poser des bornes en pierre dans les parcelles pour les délimiter, préservant ainsi le louage de chacun ; le nom du village bien incrusté dans la matière. Il en reste quand même 6 aujourd'hui : elles ont vu au moins 5 siècles d'histoire et de guerres ! Elles sont disséminées dans les chemins de terre, ou au détour d'un sentier-promenade, voire dans une cour de ferme (où 2 furent retrouvées) ...

Merci à Monsieur Jean-Paul Leclerc pour ses indications, leur « protection » : une sauvegarde du Patrimoine ...

FIN DE LA PREMIERE PARTIE

Onzevillement votre Eve